

En 2018, en plus des 37 codeuses actives, il a fallu engagé 15 auxiliaires de la formation actuelle de codeuse. Malgré une tension certaine quant à la reconnaissance de notre métier et du nombre d'heures attribués à nos bénéficiaires, la demande de code reste forte.

La formation des futures codeuses se termine aujourd'hui même pour la défense de leurs travaux de diplôme et le 2 juin pour le code.

Notre métier change, les sourds profonds, bons décodeurs, laissent la place à nos jeunes bénéficiaires, le plus souvent implantés et dont la bonne récupération auditive ne rend plus nécessaire le code à la maison. Ce dernier est toutefois indispensable en classe, ce qui nous demande à nous les codeuses un travail important afin de les amener à un bon niveau de décodage.

Notre investissement reste nécessaire car les classes sont de plus en plus bruyantes. L'apprentissage des langues commence tôt, ne passe plus par l'apprentissage de la phonétique, ce qui ajoute un travail supplémentaire pour amener notre bénéficiaire, non seulement au code/décodage mais à un bon accent. Plus d'une fois le bon accent de nos bénéficiaires a été mis en avant par les enseignants.

Pour la dernière fois ce printemps, Marlène Pochon a été la bonne fée des groupes à Villars et c'est le team genevois qui prend la relève dès cet automne. Le groupe est déjà constitué par des parents de nos bénéficiaires et par des codeuses, en tout 13 personnes ont répondu à l'appel.

Le projet Medsigne a été reconduit cette année. Une présentation du LPC aux étudiants de santé à Genève.

Dans une classe de 6^{ème} année et grâce à l'accueil d'une enseignante ouverte à la différence, Sabine Chevallier et Chantal Wasmer ont présenté et joué au jeu du pirate codeur avec les élèves qui en ont été enchantés.

Une de nos bénéficiaires, qui fini sa formation de fleuriste à Lullier, a été suivie, ainsi que toute sa classe, par des caméras de la TSR depuis leurs examens d'entrée à l'école de Lullier jusqu'à leur dernière année. Le montage final sera présenté en mai ou juin, pour l'instant à l'interne, mais nous espérons qu'il sera diffusé plus largement par la suite. Trois

élèves ont été sélectionnés pour cette diffusion et notre bénéficiaire en fait partie.

Cet été se tiendra le camp de Charmey, du 5 au 11 août, avec Caroline Avert comme codeuse référente pour les groupes de code.

Le comité de l'ASCI, aidé par Mr Bernard Fragnière du syndicat SSP, ont œuvré tout au long de l'année 2017 avec la Fondation a capella, à l'élaboration de la CCT, du règlement de la Fondation a capella et du règlement du Fonds de réserve. Dix-neuf rencontres ont été nécessaires, soit une cinquantaine d'heures. Nous ne regrettons pas notre choix d'avoir été et de continuer à être appuyées par Mr Fragnière, car la complexité des termes et le nombre important de points à traiter demandaient un professionnel. De plus la pondération de Mr Fragnière nous a aidé à garder la tête froide.

Aujourd'hui vous avez pris connaissance de ce travail qui n'est pas fini même si le plus important a été fait.

Véronique Perrin
26 mai 2018